

**WannaCrypt : une énorme
épidémie de ransomwares
perturbe les systèmes
informatiques du monde entier**

 **WannaCrypt : une énorme
épidémie de ransomwares
perturbe les systèmes
informatiques du monde
entier**

Une nouvelle vague de ransomwares connus sous le nom de « WannaCrypt » (détectée par ESET sous Win32 / Filecoder.WannaCryptor.D) s'est répandue dans le monde entier. Ce ransomware a infecté des dizaines de milliers d'ordinateurs. Il se propage en exploitant une vulnérabilité Microsoft® Windows dans des ordinateurs non patchés.

Touchant des centaines de milliers d'ordinateurs à travers le monde, la cyberattaque de vendredi est, de l'avis même d'Europol, « d'un niveau sans précédent ». A l'heure actuelle c'est plus de 75 000 victimes qui auraient été recensées dans le monde, parmi lesquelles le service public de santé britannique, le service de livraison FedEx, le ministère russe de l'Intérieur, des universités chinoises, l'opérateur télécom espagnol Telefonica, la compagnie ferroviaire allemande Deutsche Bahn ou encore Renault en France.

ESET® détecte et bloque la menace WannaCryptor.D et ses variantes. Le module de protection du réseau ESET bloque l'exploit au niveau du réseau. **ESET a alerté ses utilisateurs sur son site Internet. Toutes les instructions, étape par étape, sont renseignées pour qu'ils s'assurent d'être correctement protégés contre cette menace.**

Pour ESET, la sécurité du client a toujours été sa priorité. L'éditeur recommande aux utilisateurs de mettre à jour de manière proactive leurs systèmes d'exploitation, et de faire preuve de prudence lors de l'ouverture des pièces jointes. Dans ses solutions, ESET recommande d'activer LiveGrid.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article